



Concertation nationale sur l'énergie et le climat



Créée en 2007, l'UFME est l'organisation représentative réunissant les concepteurs, fabricants, installateurs et les acteurs du recyclage des menuiseries (60 000 professionnels et 171 entreprises adhérentes), que ce soient des grands groupes ou des entreprises locales implantées sur le territoire.

Ces entreprises sont à l'origine de 60 % de la production de portes et fenêtres en France aujourd'hui.

Alors que 70 % des fenêtres produites en France sont destinées à la rénovation, les entreprises de l'UFME sont des partenaires incontournables pour relever le défi de la transition énergétique.

Contacts :
l.menez@ufme.fr
v.muzzolini@ufme.fr

Le point de vue de l'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME) sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone, l'UFME s'engage à poursuivre activement son engagement en faveur de la réduction des émissions de CO₂ dans le secteur du Bâtiment. Consciente des enjeux environnementaux, l'UFME soutient les objectifs ambitieux de décarbonation, tout en soulignant l'importance d'accompagner les acteurs du secteur à travers des mesures techniques, financières et réglementaires adaptées.

La rénovation énergétique, le choix de matériaux performants, la gestion des déchets et l'optimisation des processus de recyclage sont au cœur de cette démarche. L'UFME plaide également pour un soutien accru aux ménages et aux entreprises, notamment via des dispositifs financiers accessibles, stables et simplifiés. En s'engageant dans ces actions, l'UFME vise à accélérer la transition énergétique, tout en contribuant à améliorer le confort et la santé des Français, dans une logique de développement durable et d'économie circulaire.

Assurer la pleine contribution de la filière logement à notre trajectoire de réduction d'émissions de CO₂

Alors que le secteur du Bâtiment est le quatrième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre (GES) en France, avec 62 Mt CO₂eq en 2022 (16% des émissions nationales) l'Union des Fabricants de Menuiseries tient à saluer les objectifs ambitieux posés par cette nouvelle proposition de SNBC. Une contribution plus forte de notre industrie est aujourd'hui indispensable pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés au niveau national, européen et international.

Consciente de l'effort qui doit être réalisé par les entreprises du secteur mais aussi par les Français, l'UFME souhaite réaffirmer la nécessité de mettre en œuvre des outils adaptés pour accompagner l'ensemble des acteurs dans cette trajectoire.

Ces outils seront essentiels pour s'assurer du déploiement d'une transition écologique du logement, qui concilie rénovation énergétique efficace – dans une logique d'efficacité de l'euro investi – réduction de l'empreinte carbone des acteurs du Bâtiment et opportunité pour les Français de vivre dans un logement répondant mieux à leurs besoins et préserve leur pouvoir d'achat.

Des outils efficaces de soutien à la rénovation énergétique au service de notre trajectoire de décarbonation

Pour suivre la trajectoire ambitieuse que s'est fixée le secteur, il est essentiel d'adopter une approche centrée sur la performance de nos rénovations et s'assurer de l'efficacité de chaque euro investi pour réduire les émissions de CO₂ mais aussi améliorer le cadre de vie des Français.

L'isolation des logements, élément essentiel de leur performance énergétique

Cette approche orientée vers les objectifs appelle nécessairement une conception globale de la rénovation énergétique, prenant en compte la décarbonation de nos modes de chauffage mais surtout une meilleure isolation pour réduire les besoins des Français en chauffage et en refroidissement, et donc les émissions de CO₂ liées au logement et à ses usages.

Dans ce cadre, la fenêtre est une composante essentielle de l'isolation des logements et doit être pleinement prise en compte dans la programmation des rénovations.

En effet, elle participe à la pleine efficacité thermique du parc immobilier Français en contribuant à l'isolation thermique ainsi qu'à l'étanchéité à l'eau et à l'air des logements, compte-tenu des nombreuses innovations éprouvées qu'elle intègre.

À ce titre, il est important de considérer l'ensemble des technologies existantes permettant de faire de ce produit une composante active de la performance énergétique du bâti. Le vitrage à contrôle solaire, pour lutter contre les phénomènes de bouilloire thermique est une technologie qui doit être prise en considération et promue dans cette trajectoire, au même titre que les protections solaires rapportées.

Par ailleurs, l'ensemble des matériaux pouvant composer une fenêtre doivent être considérés pour contribuer au mieux à la performance énergétique de nos logements. Dans ce cadre, **le PVC occupe une place centrale car il présente les meilleures performances thermiques** parmi toutes les alternatives existantes et représente un impact carbone réduit grâce à la mise en

place d'une filière de recyclage en boucle fermée (66,6 kg CO₂/m², source FDES collective UFME pour une fenêtre en PVC teinte claire équipée de double vitrage).

Le PVC a également l'avantage du meilleur rapport coût/isolation, permettant de rentabiliser au maximum les budgets investis dans la rénovation thermique des bâtiments. La libre concurrence entre ces différents matériaux devrait ainsi être respectée, pour permettre à chaque ménage de faire son choix en tenant compte de la performance énergétique des matériaux et de contraintes architecturales. Cette logique permettrait notamment de poursuivre les objectifs poursuivis par le gouvernement en matière d'efficacité de la dépense publique et de rentabilité de l'euro investi dans les politiques de soutien à la transition écologique.

La rénovation énergétique au service de la santé des Français.

Au-delà de la performance énergétique des logements, la fenêtre contribue activement à préserver la santé des occupants et à la salubrité du logement.

À ce titre, le remplacement de fenêtre en constitue également une composante essentielle par nature, car elle permet l'accès à la lumière naturelle qui est indispensable au bien-être, mais aussi grâce aux nouvelles technologies existantes, en particulier avec les fenêtres à contrôle de ventilation qui permettent d'assurer la qualité de l'air intérieur par son renouvellement.

Bien que cela puisse représenter un coût supplémentaire, il semble indispensable de prendre en compte les gains que cela peut représenter sur d'autres enveloppes budgétaires de l'État.

En effet, selon le baromètre français des bâtiments sains du Buildings Performance

Institute Europe, **1 français sur 4 vit dans un logement ne répondant pas aux exigences réglementaires en matière de ventilation**, ce qui contribue à un phénomène de mal-logement qui engendre **1 milliard d'euros de dépenses de santé directes et 20 milliards d'euros de coûts indirects** (absentéisme, congés maladie, pertes de productivité) pour l'État. Pourtant, selon le même baromètre, la rénovation énergétique d'ampleur des logements permettrait de répondre à ces difficultés et apporter plus de 750 millions d'euros d'économies pour le système de santé.

Cela démontre que **l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments est un aspect essentiel de leur salubrité**, ce qui impacte la santé de ses habitants. Les fonds dirigés vers le soutien à ces travaux contribuent ainsi à diminuer, en parallèle, les dépenses de santé de l'État mais permettent aussi de contribuer à une meilleure productivité des Français, et donc à la croissance économique.

Le nécessaire accompagnement des Français dans leurs parcours de rénovation

La mise en œuvre de cette politique de rénovation énergétique appelle cependant à un accompagnement des Français, sur les plans techniques et financiers. Ce soutien, mis en place par l'État, doit encore être perfectionné pour être à la hauteur de nos ambitions.

Un soutien technique pour s'assurer de la cohérence des gestes de rénovation réalisés

Sur le plan technique, **l'UFME salue l'accompagnement mis en place au service des ménages à l'étape du diagnostic de performance énergétique de leurs logements** mais aussi **dans la définition des gestes de**

rénovation à réaliser, grâce aux Accompagnateurs Rénov'. Ce soutien pourrait cependant être perfectionné pour s'assurer de la pleine efficacité des rénovations effectuées.

L'UFME est convaincue que **le diagnostic de performance énergétique des logements gagnerait à être fiabilisé**, afin de réaliser une meilleure estimation de l'état actuel du parc français et de mieux orienter les travaux à réaliser.

À ce titre, **une meilleure formation des diagnostiqueurs apparaît indispensable** pour leur permettre d'appréhender au mieux les différentes caractéristiques des infrastructures qu'ils sont conduits à évaluer et définir de manière exacte leur performance énergétique.

La fenêtre est une composante des logements extrêmement technique et pouvant être équipée de nombreuses technologies exerçant une influence sur sa performance isolante. Des gestes simples pourraient être enseignés aux diagnostiqueurs pour que l'ensemble des paramètres soit pris en compte.

Il s'agit en particulier de la bonne lecture du marquage CEKAL qui est un outil de certification de la qualité du vitrage. Ce dernier indique notamment l'année de production de la paroi vitrée, ce qui est un indice extrêmement important de sa performance énergétique. Il permet notamment de **distinguer le double vitrage de première génération du double vitrage de nouvelle génération, installé à partir des années 2000, et dont la performance énergétique est deux fois supérieure.**

Par ailleurs, **l'UFME est convaincue qu'un meilleur dialogue entre les Accompagnateurs Rénov' et les représentants des industries du secteur permettrait de les informer des**

dernières innovations pour s'assurer que celles-ci sont bien proposées au Français et garantir une rénovation qui soit la plus performante possible.

La réduction du reste à charge comme levier d'encouragement aux travaux de rénovation

Les dispositifs de soutien financier à destination des ménages sont indispensables alors que **le coût financier des travaux de rénovation reste aujourd'hui le premier élément de blocage à l'engagement de travaux de rénovation énergétique par les ménages.**

Les différentes modifications de fonctionnement de MaPrimeRénov', jusqu'à atteindre le modèle en deux piliers actuellement en vigueur, ont conduit à **une baisse du nombre de dossiers déposés auprès de l'Agence nationale de l'habitat** au 1^{er} semestre de l'année 2024 (seulement 34 826 pour les rénovations globales et 66 551 pour les rénovations par geste). **Il apparaît désormais indispensable d'assurer une stabilité de son fonctionnement.**

Cela est essentiel pour permettre aux Français et aux entreprises du secteur de se projeter et s'engager dans ces parcours ambitieux. Aussi, **l'UFME tient à saluer la décision qui a été prise de prolonger en 2025 les mesures transitoires adoptées au mois de mai 2024 consistant à réintroduire la possibilité de bénéficier du soutien de MaPrimeRénov' pour des rénovations en mono-geste** et répondre aux besoins de nombreux Français.

Une simplification des démarches administratives nécessaires au bénéfice de MaPrimeRénov' pourrait toutefois être envisagée afin de lever les dernières contraintes qui s'inscrivent dans le parcours

d'accès à ce dispositif.

La nécessaire mobilisation des industries du logement pour réduire leur empreinte carbone

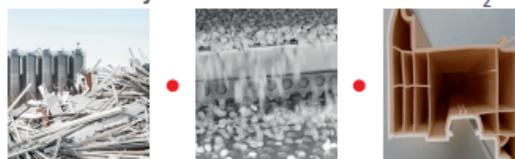
Au-delà de la réduction des émissions de CO₂ par le parc de logements, la pleine contribution de ce secteur à la stratégie nationale bas carbone doit également passer par une rationalisation de l'empreinte carbone de ses entreprises.

L'UFME soutient ainsi les objectifs fixés par le ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et est convaincue qu'une approche ambitieuse s'appliquant à l'ensemble de la chaîne de valeur pourrait être mise en place, en ciblant tout à la fois la conception des matériaux, leur conditionnement et la gestion des déchets émis par cette industrie.

Concevoir des constructions à l'impact carbone réduit

L'UFME est convaincue qu'un dialogue plus soutenu et régulier pourrait être mis en place au sein de la filière Bâtiment, en particulier entre les maîtres d'œuvres et les fabricants de matériaux, afin de promouvoir la conception de bâtiment décarbonés, ce qui passe notamment par le choix des matériaux qui le composent.

PVC recyclé = 17 fois moins de CO₂



Alu recyclé = 14 fois moins de CO₂



**Calcin : 10 % = -3 % d'énergie
& 1t = -200 kg de CO₂**



Source : Fiche UFME : « [Filière Engagée pour le Recyclage et la Valorisation des Menuiseries \(FERVAM\)](#) »

Penser le conditionnement des matériaux pour en réduire le coût environnemental

Par ailleurs, au-delà des actions mises en œuvre pour le déploiement de la filière de responsabilité élargie des producteurs « emballages professionnels » et des nécessaires actions de sensibilisation, pour s'assurer que les solutions de traitement des déchets de conditionnement soient bien utilisées par les artisans, il apparaît indispensable que les fabricants de matériaux renforcent leur réflexion sur la réduction de l'empreinte carbone des emballages utilisés.

Au-delà d'imposer la recyclabilité des emballages à usage unique et de sensibiliser les acteurs à la gestion responsable des déchets d'emballage en utilisant les dispositifs existants, **l'UFME appelle l'industrie à prendre connaissance des [bonnes pratiques](#)¹ en vue de la valorisation de ces emballages, s'engager dans une démarche d'optimisation de leur utilisation et privilégier des emballages**

¹ Source : Fiche UFME « [Consignes de tri des déchets d'emballages menuiseries](#) »

réutilisables et biosourcés.

Assurer une réutilisation optimale des déchets du bâtiment

Cette réflexion sur le conditionnement des produits et le recyclage de ces emballages doit être complétée d'un approfondissement du travail engagé sur le recyclage et la réutilisation des matériaux utilisés dans les constructions.

À ce titre, l'UFME soutient le déploiement de la filière REP « Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment » et souligne la nécessité du bon fléchage des matériaux récupérés pour assurer leur meilleure réutilisation. À titre d'exemple, à ce jour, 90% du poids d'une fenêtre peut être recyclé ou valorisé à condition que cette dernière soit collectée intègre et non mélangée avec d'autres catégories de déchets de construction². Un mauvais respect de cette exigence empêcherait une valorisation optimale de ces déchets.

Le recyclage en boucle fermée, à l'image de la filière mise en place par l'UFME avec sa charte FERVAM, constitue donc une réponse efficace qui pourrait être généralisée. Ce système a permis, en 2023, de recycler en France plus de 110 000 tonnes de PVC.

Conclusion

L'UFME soutient pleinement la stratégie nationale bas carbone et s'engage activement pour réduire l'empreinte carbone du secteur du bâtiment.

À travers une approche globale, l'UFME plaide pour une stratégie de rénovation énergétique ambitieuse, où l'isolation, en particulier des fenêtres, et le choix de matériaux performants, jouent un rôle clé. Elle insiste également sur l'importance d'un accompagnement technique renforcé, avec une formation des diagnostiqueurs et des Accompagnateurs Rénov' ainsi qu'une meilleure diffusion des innovations. Sur le plan financier, l'UFME appelle à la stabilité et à la simplification des dispositifs comme MaPrimeRénov'. Enfin, pour une décarbonation durable, l'UFME promeut une gestion responsable des emballages et un recyclage en boucle fermée des matériaux de construction, contribuant ainsi à la réduction des déchets et à une économie circulaire efficace. Ensemble, ces actions permettent de répondre aux enjeux climatiques tout en améliorant le confort et la santé des Français.

² Source : Fiche technique UFME « [Menuiseries en fin de vie : un gisement de matières premières.](#) »